



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt, le vingt juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 15/07/2020

Présents : BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BREFORT André, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Nathalie, FERRIE Nathalie, LEON Olivier, PEGORAROTTO David.

Pouvoirs : APPY Carole à BERNADBEROY Marc, RUMEAU Frédérique à CAZOTTES Aurélien.

Absents : -

M. Olivier Léon a été élu secrétaire de séance.

Nombre de suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

2020/27. Répartition des frais de fonctionnement 2019 du RPI Montbrun-Lauragais/Corronsac

M. Laurent Braak, Maire, présente au Conseil Municipal le calcul des coûts de fonctionnement des écoles de Montbrun-Lauragais et Corronsac pour l'année civile 2019, validé par la commission de suivi du RPI réunie le 03 juin 2020.

Le montant des frais de fonctionnement et petits investissements à répartir entre les communes de Montbrun-Lauragais et Corronsac, déduction faite des recettes de garderie, s'élève à 123 747,06 € pour l'école de Montbrun-Lauragais et 99 200,93 € pour l'école de Corronsac.

La répartition des frais entre les deux communes du RPI est calculée au prorata du nombre d'habitants (population DGF). Le détail des calculs est annexé à cette délibération.

A partir de ces éléments, la commune de Corronsac doit la somme de 27 785,14 € à la commune de Montbrun-Lauragais.

Le Conseil Municipal approuve ces comptes et autorise M. le Maire à demander le versement de la somme de 27 785,14 € à la commune de Corronsac.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture le 24/07/2020
Rendu exécutoire le 21/07/2020
Affiché le 24/07/2020**

Le Maire, Laurent BRAAK

